

Paris, le 7 octobre 2013

Climat : la société civile doit créer des « lignes de force » pour la COP 21

Le nouveau rapport du GIEC* est sans équivoque, et confirme la trajectoire extrêmement périlleuse pour les êtres humains prise par le climat. Face à ces constats, les déclarations d'intention ne suffisent plus et les actes doivent être posés. La Conférence des parties, qui se tiendra à Paris en décembre 2015, sera l'occasion d'affirmer des choix ambitieux, compatible avec les objectifs de relance économique, et d'aboutir à un Pacte mondial sur le climat.



Le nouveau rapport du GIEC, qui vient d'être publié, ne laisse guère la place au doute : l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre issus de l'activité humaine est en train de transformer le climat de la planète à un rythme extrêmement rapide, sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les épisodes de froid extrême deviennent rares tandis que les épisodes de grande chaleur seront de plus en plus fréquents. D'ici 2100, la température de surface de la planète pourrait augmenter de 1,5 à 3°C. Dans le même temps, le niveau des océans pourrait s'élever de 0,28 mètre à près d'un mètre.

Toutefois, le rythme du réchauffement s'est légèrement ralenti ces dernières années. Ce phénomène, qui s'explique par le rôle des océans (ils absorbent une partie du CO₂ en excès), est largement exploité par les climato-sceptiques pour nier la réalité du changement climatique. Lors de la rencontre-débat du 3 octobre dernier du Comité 21 à la Caisse des Dépôts, Jean Jouzel, climatologue, vice-président du groupe n°1 du GIEC, l'a bien confirmé « *le réchauffement climatique est sans précédent ; les prochaines conventions climatiques devront s'appuyer fortement sur ce nouveau rapport* ».

En effet, une étape importante se jouera à Paris, lors de la vingt-et-unième Conférence des Parties, en décembre 2015. L'enjeu est de taille pour la diplomatie française : parvenir à un accord à la fois ambitieux, juste et efficace qui permette une division par deux des émissions mondiales à l'horizon 2050. Il s'agit là d'une formidable opportunité pour tester la capacité d'influence de la France à l'échelle internationale, en mobilisant dès à présent l'ensemble des réseaux. Le Comité 21 est d'ores et déjà dans les *starting blocks*. Il mobilise les différentes composantes de la société civile au sein du Club France développement durable**, pour créer des lignes de force et inciter les Etats à agir.

« *La lutte contre les changements climatiques et l'adaptation aux transformations déjà en cours sont au cœur des priorités des 500 organisations, membres du Comité 21. Après avoir démontré la pertinence des expérimentations sur les territoires et dans les organisations, il est tant de généraliser la démarche globale, sans perdre l'esprit d'innovation, dans un siècle de communication et de globalisation* » Gilles Berhault, président du Comité 21.

*Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat

**animé par le Comité 21 : il a été créé en janvier 2013 dans la continuité des travaux du Club France Rio+20 et regroupe plus de 60 réseaux et nombreux acteurs publics et privés (entreprises, collectivités, associations, organisations académiques et de recherche).

Pour en savoir plus

[Livret « Mieux comprendre le GIEC »](#)

[Résumé du rapport du GIEC pour les décideurs](#)

Crédit photo : Comité 21 – Jean Jouzel et Gilles Berhault



Le Comité 21 a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Le Comité 21 a été créé en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au sommet de Rio.

Contacts : Christine Delhaye, responsable de la communication – 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org
Antoine Charlot, directeur général adjoint – 06 63 28 89 91 – charlot@comite21.org
www.comite21.org – www.agenda21france.org – www.paysdelaloire.comite21.org